

# Les sociétés anglaise, espagnole et française au XVII<sup>e</sup> siècle

Jettot – 979-10-231-2178-0



PUPS



LES SOCIÉTÉS ANGLAISE, ESPAGNOLE  
ET FRANÇAISE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES HISTORIENS MODERNISTES  
DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES (AHMUF)**

Les sociétés anglaise, espagnole  
et française au XVII<sup>e</sup> siècle



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007  
© Sorbonne Université Presses, 2022  
ISBN papier : 978-2-84050-490-1  
PDF complet – 979-10-231-2175-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2176-6  
Brumont – 979-10-231-2177-3  
**Jettot – 979-10-231-2178-0**  
Coste – 979-10-231-2179-7  
Bennassar – 979-10-231-2180-3  
Guillaume-Alonso – 979-10-231-2181-0  
Mazouer – 979-10-231-2182-7  
Gutton – 979-10-231-2183-4

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren  
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3dzs

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

## LES LOGIQUES D'INTÉGRATION AU SEIN DES ÉLITES SOCIALES ANGLAISES AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

*Stéphane Jettot*

*Université Paris-Sorbonne (Paris IV)*

La comparaison entre les élites aristocratiques françaises et anglaises est un élément essentiel de la question d'agrégation, mais cet exercice n'est pas sans risque, il faut se garder d'associer la *nobility* – c'est-à-dire les « lords », les chefs des familles titrées qui ont le privilège de siéger à la Chambre des Lords – à la noblesse, la *gentry* à la bourgeoisie, la *middling sort* à une hypothétique classe moyenne. Nombre d'études semblent s'accorder sur un point : les élites françaises et anglaises présenteraient de nombreuses similarités jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle puis évolueraient de manière divergente au xvii<sup>e</sup> siècle. Les formes de mobilité sociale observée de part et d'autre de la Manche constitueraient le principal moteur de cette différenciation croissante. Au-delà de ce consensus général, les interprétations sur la nature précise de ces changements restent un sujet de controverse.

Une des approches les plus influentes sur le long terme fut celle de George Macaulay Trevelyan qui opposait pour le xvii<sup>e</sup> siècle, une élite anglaise ouverte aux catégories montantes (marchands, juristes) à une noblesse française emmurée dans ses privilèges. Il évoque à ce sujet l'exemple des Russel : une famille enrichie au xiv<sup>e</sup> siècle dans le commerce avec la Gascogne et qui reçoit le titre de Duc de Bedford en 1641 au début de la guerre civile. William Russell (1616-1700) contribue à l'aménagement du territoire en finançant l'assèchement des Fens sous la Restauration. Son petit-fils, Sir Wriothsley Russell, Second Duc of Bedford (1680-1711) héritier épouse en 1695 la petite-fille de Josiah Child (1631-1699), une figure emblématique du négoce au xvii<sup>e</sup> siècle. G. Trevelyan estimait qu'il s'agissait d'un exemple représentatif de l'esprit d'ouverture de l'aristocratie anglaise :

Si les « grandes familles » tenaient une place extrêmement importante dans le gouvernement de l'Angleterre au xviii<sup>e</sup> siècles, elles le méritaient bien. Par une activité judiciaire dans des sphères étrangères à la politique et à l'administration, elles jouèrent un grand rôle dans le développement du pays sur terre et sur mer ;

elles se préoccupaient d'intérêts commerciaux autant que d'intérêts fonciers et dans leurs veines coulait un sang de marchands et de juristes autant que de soldats et de gentilshommes ruraux. Cette aristocratie n'avait rien à voir avec la caste fermée et inactive, aux vues bornées, que constituait alors la noblesse française, qui jouissait de privilèges bien plus grands, dont l'exemption fiscale<sup>1</sup>.

C'est une interprétation à présent assez contestée mais qui connut une grande postérité et qui fut perpétuée par d'autres travaux comme ceux de Ian Christie. Ce dernier expliquait l'absence de révolution anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle par la puissante mobilité sociale qui travaillait les élites<sup>2</sup>.

Une orthodoxie a été remplacée par une autre, à partir des années 1960-1970, en la personne de Lawrence Stone. Il décrit au cours du XVII<sup>e</sup> siècle la lente formation d'une élite foncière (*landed elite*), qui restait assez fermée, qui dominait à la fin de la période la plupart des institutions et qui imposait ses valeurs dans la ville comme dans les campagnes<sup>3</sup>.

34

Mais comme l'a souligné Jean-Marie Constant dans une contribution sur les noblesses françaises et anglaises, il importe de tenir compte de la particularité de la vie politique anglaise. Marquée par la guerre civile puis par l'émergence des partis, elle participe de cette différenciation croissante entre les élites de part et d'autre de la Manche<sup>4</sup>. Des études précises sur la vie politique urbaine en Angleterre, notamment celle d'Alan Everitt, de Peter Borsay, de François-Joseph Ruggiu, ont établi que la mobilité sociale ne passait pas nécessairement par l'intégration dans l'élite foncière, la qualité de *gentlemen* ne désignait pas seulement les grands magnats. Il importe donc de rester sensible à son utilisation par d'autres catégories de la population, notamment celles résidant dans un cadre urbain<sup>5</sup>.

On le voit, la description des mécanismes de la mobilité sociale en Angleterre est en fait indissociable d'un effort de définition des élites. On abordera dans un premier temps les principaux critères retenus par les contemporains et les

---

1 Georges M. Trevelyan, *Histoire sociale de l'Angleterre*, édition annotée par J.-P. Poussou, Paris, Robert Laffont, 1993, p. 298.

2 A. Ian R. Christie, *Stress and stability in late eighteenth-century Britain: reflections on the British avoidance of revolution*, Oxford, Clarendon press, 1984.

3 Lawrence Stone et Jeanne C. Fawtier Stone, *An Open elite? England 1540-1880*, Oxford, Clarendon press, 1984, p. 566.

4 J.-M. Constant, « Noblesse française, noblesse anglaise : étude comparative », *BSHMC*, janvier-mars 1987, p. 21-26,

5 Alan Everitt (éd.), *Perspectives in English urban history*, Londres ; Basingstoke : Macmillan, 1973, 271 p ; Peter Borsay, *The English Urban Renaissance: Culture and Society in the Provincial Town, 1660-1770*, Oxford, Clarendon Press, 1989, 420p ; François-Joseph Ruggiu, *Les Élités et les villes moyennes en France et en Angleterre XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 1997, 356 p.



historiens, en l'occurrence la richesse foncière, les activités professionnelles et les charges publiques. On envisagera ensuite dans une perspective chronologique, la manière dont ces éléments de définition se sont imbriqués les uns aux autres. Une telle approche permet de dégager les principales évolutions, les grandes dynamiques de la mobilité sociale à l'échelle du pays. Cependant, cette perspective doit être complétée et nuancée par une approche spatiale de la question. Il importe de jouer des échelles locales, comtales et nationales afin de se garder de toute généralisation abusive.

## LES LEVIERS DE L'AVANCEMENT

### La terre

La possession de grands domaines fonciers (*estates*) apparaît comme le critère le plus indiscutable pour définir l'aristocratie anglaise. La possession de terre est un gage de ressources régulières et sa transmission permet d'inscrire une famille dans la durée et dans une lignée. Les hiérarchies internes aux élites paraissent intimement liées à l'étendue des domaines, à leur localisation et à leurs revenus. L'illustration la plus évidente est la typologie réalisée dans les années 1680 par Gregory King (1648-1712), dont on se souviendra d'ailleurs qu'il était un héraut d'armes avant d'être un statisticien.

Les pairs possèdent des domaines dans plusieurs comtés, ce qui leur permet en moyenne d'obtenir un revenu de 3 200 £. La *gentry* comtale (*Baronet* et chevalier), que les historiens appellent aussi *upper gentry*, possèdent également des domaines dans un comté, rarement dans plusieurs et ils sont d'un rapport moindre (600-800 livres). Enfin, la petite *gentry* locale (*esquire-gentlemen*) possède des terres limitées à une ou plusieurs paroisses voisines (£ 280-450). Plusieurs études ont revu à la hausse ces estimations<sup>6</sup>. Les historiens préfèrent retenir un revenu moyen de 6 000 £ pour les pairs. De plus, la fourchette des revenus varie suivant les régions ; dans le Cheshire, 50 £ de revenu annuel en 1650 suffit pour appartenir à la *gentry*. Mais la précision des chiffres n'est pas essentielle, ce qu'il importe ici de souligner c'est l'adéquation supposée entre la hiérarchie des honneurs et des ressources foncières. La possession de la terre est indispensable pour tenir son rang : certains Lords nouvellement créés demandent au roi des terres supplémentaires pour faire correspondre leur statut et leurs ressources. C'est le cas de William Bentinck (1649-1709), un Hollandais anobli par Guillaume III après la Glorieuse Révolution. Il reçoit

6 John A. Taylor, *British empiricism and early political economy: Gregory King's 1696 estimates of national wealth and population* (Contributions to the Study of World History, 109), Westport, Conn., Praeger, 2005, X, 193 p.

un nombre considérable de terres en Irlande afin d'accélérer son intégration dans la noblesse anglaise<sup>7</sup>. Inversement, l'accroissement des richesses foncières par une bonne gestion des terres (*good husbandry*) entraîne une élévation sociale. On évoquera le succès d'édition du manuel Barnabe Gouge – *The Four Booke of Husbandrie*, (1596) – qui se présente comme une compilation de méthodes agronomiques mises en œuvre sur le continent, qui nous rappellent que le *gentleman* est avant tout un propriétaire foncier. Il existe un nombre considérable de correspondances familiales qui traitent de l'importance d'une bonne gestion. Les pères expriment avec anxiété leur doute quant aux capacités gestionnaires de leurs aînées. Les fils implorent leur père de limiter leur dépense, notamment lorsqu'ils résident à Londres, afin de ne pas hypothéquer l'avenir de l'exploitation familiale.

36

Cet enrichissement se fait par le biais de plusieurs stratégies menées souvent de manière parallèle : le rachat et la concentration des terres autour du château familial (que l'on appelle le *seat*), la commercialisation accrue des récoltes facilitée par la forte croissance des prix agricoles jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la renégociation des statuts juridiques des tenanciers ou la réintégration des terres affermées (tenures) dans le *desmone*, enfin les enclosures et de nouvelles pratiques agraires. Par ce biais, de gros fermiers (*yeomen*) ont fait leur entrée dans la petite *gentry* puis éventuellement dans la *county gentry* : il s'agit d'une forme d'« anoblissement taiseable » dont Jean-Marie Constant a montré qu'elle n'était pas si éloignée de ce qui s'était passé en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Les grands propriétaires de la *gentry* ou de la *nobility* ont intérêt à transformer les tenures héréditaires ou de longue durée (*copyholder*) en tenure à moyen ou court terme (*leaseholder*). Ils confient souvent à un *steward* (le régisseur) le soin de convaincre ou de contraindre les tenanciers à accepter ces changements de statut. Ils imposent aussi une augmentation des *finer* : ces taxes perçues à chaque fois qu'un bail était renouvelé. Certaines familles comme les Leveson-Gower en tirent autant de revenu que les rentes elles-mêmes<sup>8</sup>. Pour ce qui concerne les infrastructures destinées à faciliter la commercialisation des récoltes, des investissements sont réalisés pour la construction de canaux, de routes. Des nouveaux modes de culture se développent comme les plantes fourragères comme le *turnip* (navet) dans le Norfolk. Les Spencer d'Althorp parviennent à s'élever jusqu'à la pairie, grâce aux ressources considérables qu'ils ont tiré de

7 « Mynheer Benting now rules over us: the 1<sup>st</sup> Earl of Portland and the Re-emergence of the English Favourite, 1689-99 », *English Historical Review*, 121, juin 2006, p. 693-714.

8 D. R. Hainsworth, *Stewards, lords, and people [Texte imprimé]: the estate steward and his world in later Stuart England*, Cambridge, 1992, 278 p ; J. R. Wordie, « Social Change on the Leweson. Gower Estates », *ECHR*, 27, 4, 1974, cité par Jean-Pierre Poussou, *La Terre et les paysans en France et en Grande-Bretagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, SEDES/CNED, 1999, p. 514.

l'élevage ovin. Robert Spencer (1570-1627), premier Baron Spencer, obtient un revenu supérieur à 8 000 £ livres grâce à une habile gestion de ses troupeaux dans ses domaines du Warwickshire et du Northamptonshire. Ses origines et ses activités suscitent les sarcasmes de pairs mieux établis, notamment le Comte d'Arundel, qui rappelle à la Chambre des Lords en 1621, que ses ancêtres avaient servi les plus grands rois alors que ceux de Spencer gardaient les moutons. Arundel est envoyé à la Tour de Londres pour cette insulte, la monarchie ne souhaitant pas se priver des ressources et du soutien de ces *newcomers*.

Les propriétaires ont pu établir sur leur terre des sites d'extractions minières, des ateliers textiles. La majorité de la *gentry* du Yorkshire préfère avant 1640 louer leurs mines à des entrepreneurs et ne pas s'impliquer directement dans leur exploitation mais quelques individus audacieux font fortune comme les Willoughby ou William Slingsby. En 1623, ils investissent 600 £ et font un profit de 6 000 £. Les Lowther s'impliquent aussi directement dans l'extraction de charbons de Whitehaven et développent des installations portuaires pour permettre son exportation vers Dublin<sup>9</sup>.

Enfin, il ne suffit pas d'augmenter le revenu de la terre ou sa superficie, il importe aussi d'en garantir la survivance sur plusieurs générations et d'en empêcher le morcellement. Les grandes familles anglaises ont tout intérêt à léguer au seul fils aîné les titres et les propriétés et à laisser aux cadets une somme ou une rente annuelle. La *gentry* anglaise pratique donc une forme rigoureuse de primogéniture mâle. Pourtant, ces précautions sont insuffisantes dans la mesure où l'héritier est susceptible de vendre une partie de l'héritage et de compromettre ainsi la transmission du patrimoine sur plusieurs générations. Ces pratiques successorales sont doublées d'autre dispositif légal intitulé : le *strict settlement*. À l'occasion d'un testament ou d'un contrat de mariage, l'héritier des terres en devient simplement l'usufruitier et doit laisser à des administrateurs (*trustees*) le soin de gérer le domaine et de le transmettre dans son intégralité aux générations suivantes. Un tel dispositif se retrouve également en Espagne et en France<sup>10</sup>.

### Commerce et professions

La particularité des pratiques successorales conduit à envisager d'autres modes d'enrichissement que la terre. En effet, privés d'héritage foncier, les cadets sont contraints de trouver une profession pour ne pas déchoir. Une partie d'entre eux après un séjour à l'université et surtout dans les collèges

9 Peter Roebuck, *Yorkshire baronets, 1640-1760: families, estates, and fortunes*, Oxford, 1980 ; John V. Beckett, *The Aristocracy in England, 1660-1914*, Oxford, B. Blackwell, 1986.

10 Joan Thirsk, « The European debate on customs of inheritance, 1500-1700 », *Family and inheritance: rural society in western Europe 1200-1800*, J. Goody ; J. Thirsk ; E. P. Thompson (éd.), Cambridge, 1977, p. 177-91.

de droit (*Inns of Court*) – séjour souvent effectué en compagnie des frères aînés – exerce l'activité de *lawyers* soit comme *solicitors* (procureurs) soit comme *barristers* (avocats). Cette profession est de plus en plus rémunératrice car le nombre de procès s'accroît fortement à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les transformations plus ou moins brutales du statut des tenanciers entraîne de nombreuses poursuites judiciaires. De plus, les *common lawyers* (juristes spécialisés dans la Loi Commune) incarnent au XVII<sup>e</sup> siècle une certaine forme de résistance à la monarchie supposée absolue des Stuart. Cette orientation professionnelle des aînés présente l'avantage de maintenir des liens entre les aînés et les cadets et de maintenir malgré la différence de revenus, une commune identité de *gentlemen*. Un nombre plus restreint de cadets est employé comme apprentis auprès des grands négociants londoniens, et notamment dans le grand commerce et les compagnies du Levant ou des Indes. Entre 1629 et 1673, il est établi que 14 % des apprentis dans les guildes londoniennes proviennent ainsi de la *gentry*. L'exemple le plus évident est celui de Dudley North (1641-1691), le 3<sup>e</sup> fils du quatrième Baron North (1602-1677) et Lord North à partir de 1677. Lord North s'implique personnellement dans l'exploitation de ses *estates* dans le comté de Cambridge et dans le Suffolk. Il participe au drainage des *fens* et rédige en 1669 un ouvrage sur l'excellence de la vie rurale, sur les vertus de frugalité et de sagesse qu'elle transmet aux élites foncières (*Observations and Advices Oeconomical*). Il recommande des prières journalières, la lecture d'ouvrages pieux et constitue lui-même une bibliothèque considérable dans son domaine. À la tête d'une famille de quatorze enfants, il n'est pas question pour Lord North de transmettre à chacun une partie du domaine, mais il donne à ses fils la possibilité d'étudier à l'université. Peu doué pour les études, Dudley North après le passage obligé dans une *grammar school*, est envoyé à Londres comme l'apprenti d'un *mercier* de la Compagnie du Levant. Contre une somme de 350 £, il s'engage à nourrir et à assurer la formation de Dudley. Après trois années passées à Londres, il est envoyé comme facteur de la compagnie à Smyrne puis à Constantinople et dispose d'un capital de 400 £ pour ses investissements personnels. Richard Grassby, dans une remarquable biographie, a permis de montrer l'intime complicité qui lie North avec le reste de sa famille, malgré les exigences d'un métier qu'il l'a contraint à rester plusieurs décennies à Constantinople. Il est aidé dans son commerce par le plus jeune de ses frères, Montagu North, qui est aussi facteur de la compagnie à Smyrne. Il emprunte à son frère aîné une somme supplémentaire de 1000 £ et devient l'intermédiaire entre des négociants londoniens et la compagnie pour le commerce de la soie, des pierres précieuses, le transport maritime et l'exportation de draps anglais. Il se marie à 42 ans avec la fille de Sir Robert Cann, un riche marchand et

député de Bristol. Par le commerce de la soie, des activités de prêts, il parvient à faire passer son capital initial de 400 à 22 300 £ en 1680<sup>11</sup>. Les fils cadets se trouvent dans une position intermédiaire entre les aînés, représentant l'élite foncière, et les autres membres de leur profession d'origine plus modeste et c'est par leur entremise que des rapprochements entre des familles d'origine sociale différentes peuvent s'accomplir. En cas de décès du frère aîné, il se trouve à la tête de la famille et peut favoriser la fortune de la famille de sa femme contribuant ainsi à la fluidité de la société anglaise.

À l'exception des fils cadets de la *gentry*, les négociants ne sont pas si nombreux à intégrer l'aristocratie foncière. Lawrence Stone dans une vaste étude comparative entre plusieurs comtés, a permis d'établir un profil assez précis des acheteurs de domaines. Il nous met en garde contre la tentation de croire que les marchands aient pu investir massivement dans la terre. La résidence dans la *City* est en effet une nécessité pour ceux qui souhaitent continuer à exercer les activités. Ils doivent se tenir à proximité de leur clientèle, de la concurrence et des flux d'information. Certains négociants achètent une résidence à un âge plus avancé mais dans ce cas, l'intégration dans l'aristocratie doit attendre plusieurs générations. Sir Josiah Child auquel il a été fait allusion dans l'introduction, présente un exemple d'élévation sociale remarquable. Deuxième fils d'un modeste marchand londonien, il s'emploie pendant le *Commonwealth* à fournir la Navy en bière et en bois à Portsmouth. À la Restauration, il investit dans une brasserie dans la banlieue de Londres (Southwark) et il développe avec des associés dans la Jamaïque et dans la Nouvelle-Angleterre un trafic d'esclaves et de sucre. Il participe également à l'essor de l'*East India Company*, dont il devient le gouverneur. Ses diverses activités lui rapportent une fortune exceptionnelle (200 000 £) dont les trois quarts sont investis dans l'achat de domaines dans l'Essex. Il réalise un immense parc dans son domaine de Wanstead, parsemé de walnut tree et d'étangs. En 1678, il achète le titre de *Baronet* pour la somme de 1 000 £. Son fils héritier est fait chevalier à 24 ans et il épouse la fille de Sir Thomas Cooke. Un autre de ses fils sera fait Comte de Tylney en 1731. Il est cependant important de rappeler que Child dénonce les investissements fonciers qui se font au détriment du commerce. Il estime qu'un tel comportement était préjudiciable à la prospérité du pays. Il était admis que le capital des négociants devait être investi dans les affaires et non dans des futiles dépenses de luxe ou des demeures rurales. Child était convaincu que l'investissement des négociants dans la terre, se faisait sous la pression de leurs épouses. En fait, la plupart des historiens relativisent les conclusions de G. Trevelyan, auxquelles nous faisons

11 R. Grassby, *The English gentleman in trade: the life and works of Sir Dudley North, 1641-1691*, Oxford, 1994, XVI, 390 p.

allusion en introduction. Des parcours brillants comme Josiah Child ou encore ceux de Charles Duncombe, de Sir Joseph Herne sont ces arbres qui cachent la forêt de milliers de négociants refusant ou s'estimant incapables de rejoindre l'élite foncière.

40

La plupart des « professionnels » intégrant l'aristocratie foncière sont des juristes ayant occupé d'importantes charges publiques. Le droit ouvre enfin la porte à des carrières prestigieuses au service de l'État comme en témoigne le célèbre exemple des Cecil. William Cecil (1520-1598), le Lord Trésorier d'Elisabeth I<sup>re</sup>, a pour grand-père un aubergiste du Lincolnshire. Il sert comme juge pour le duc de Somerset puis comme principal administrateur de la cour des requêtes. Ses descendants, Robert et William, successivement premier et deuxième comte de Salisbury, occupent de hautes charges dans la cour des premiers Stuart. Robert est également lord trésorier et secrétaire d'État de Jacques I<sup>er</sup> jusqu'en 1612. William exerce la charge de Lord Lieutenant sous Charles I<sup>er</sup> et de membre du Conseil d'État de 1649 à 1651. De même, Sir John Brograve a gravi les échelons dans l'administration élisabéthaine jusqu'à être nommé *Attorney-General* du duché de Lancaster à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et il a tiré de sa profession et de sa charge un revenu suffisant pour acquérir un domaine (où ?) et pour faire construire un château. L'éducation de son fils à l'université, permet à la famille en deux générations d'intégrer la *gentry* comtale, ascension couronnée en 1661 par le titre de baronet<sup>12</sup>. Stone dans son étude sur le Hertfordshire, un comté à proximité de Londres, confirme le nombre important de domaines acquis par les plus grands juristes, comme le Lord Chancelier Lord Ellesmere en 1605 et John Somers sous Guillaume III. Les juristes par leur fréquentation précoce des élites foncières, lors de leurs études dans les universités et dans les *Inns of Court*, se familiarisent plus rapidement avec l'aristocratie. Cette coexistence se confirme par la suite lorsqu'ils sont employés comme *steward* de grands domaines ou qu'ils occupent des charges publiques.

#### Les charges publiques

Comme l'a illustré précédemment le parcours du juriste John Brograve vers la haute *gentry* comtale, il importe de savoir approcher la cour pour obtenir les faveurs et des responsabilités publiques, sans lesquelles le statut social reste mal assuré. La compétence professionnelle ne suffit pas, certains juges peuvent être privés de leur commission pour avoir déplu à un Lord ou au monarque. Les activités de Josiah Child ont prospéré car il a été en mesure de se faire élire à la

<sup>12</sup> Stone, *Open elite?*, *op. cit.*, p. 199.

Chambre des Communes et d'obtenir une charge dans l'administration fiscale (*commissioner for assessment*) dans l'Essex, comté où il a acheté de nombreux domaines. C'est par le *lobbying* qu'il exerce depuis le Parlement de Westminster qu'il parvient à défendre à plusieurs reprises le monopole de la Compagnie des Indes. Il dispose d'assez de relais parmi les parlementaires pour contrer les accusations de corruptions qui n'ont cessé d'être formulées contre lui au cours de son existence. L'intégration des *newcomers* dans l'aristocratie anglaise est considérablement accélérée et consolidée par les charges politiques qu'ils ont pu exercer.

Pour l'aristocratie foncière, l'exercice de charges publiques s'envisage de manière différente. Bien entendu, les charges paroissiales (*overseer of the Poors, constable*) que la petite *gentry* va exercer, les charges comtales (*deputy-lieutenant, juges de paix, MPs*) assumées par la *upper gentry*, confortent leur statut dans la communauté. Les juges de paix lors des *petty sessions* ou des *quarter session*, ont l'opportunité de s'affirmer et de dialoguer avec l'ensemble de la population. Ils prononcent des discours, organisent des fêtes, des bals, afin de bien souligner à la fois la singularité de leur statut et leur caractère représentatif<sup>13</sup>. Lors des assises, ils rencontrent les juges royaux et leur transmettent une partie des desiderata de la population. Quant à la noblesse, outre leur possession héréditaire d'un siège aux Lords, ils se distinguent par l'exercice des principales charges de cour et de gouvernement (*Privy Councillor, Lord-Lieutenant*) qui les placent au sommet de l'élite politique. Mais il s'agit de responsabilités, qui d'une certaine manière, leur reviennent naturellement et qu'ils exercent de manière bénévole, sans tirer d'autre profit que la préservation de leur honneur et de leur réputation<sup>14</sup>. Dégagés des contraintes matérielles et placés au-dessus des intérêts privés, ces élites foncières sont réputées être en mesure de gouverner pour le bien public (*Commonwealth*). Par ailleurs, le propriétaire terrien produit une richesse plus « civique » que celle du marchand, dans la mesure où il associe une grande partie de la communauté locale à l'exploitation de son domaine. Dans une forme d'économie morale, il est responsable de la survie de la communauté ainsi que de la bonne conduite de ses membres (*good lordship*). La monarchie des Tudor puis celle des Stuart a ainsi encouragé la *gentry* à assumer des responsabilités de police et de justice. Dans un premier temps, il s'agissait d'affaiblir la clientèle des grands magnats afin de créer des liens directs entre la monarchie et l'élite locale. Dans un second temps, la faiblesse financière de l'État, d'ailleurs en

13 Newton E. Key, « The political culture and Political Rhetoric of County Feasts and Feast Sermons, 1654-1714 », *Journal of British Studies*, 1994, p. 223-256.

14 Anthony J. Fletcher, « Honour, reputation and local officeholding in Elizabethan and Stuart England ». Anthony J. Fletcher ; John Stevenson (éd.), *Order and disorder in early modern England*, Cambridge, 1985, p. 92-115.



grande partie due à la sous-imposition de la gentry, a rendu nécessaire l'exercice bénévole des fonctions publiques par les élites. Les *MPs*, les Juges de Paix comme les *Sheriffs* ont pris à cœur cette délégation d'autorité, au point de se sentir dans l'obligation morale de représenter et de défendre le *bien public*, parfois à l'encontre de l'autorité royale. Les clivages entre *court* et *country* qui s'affirment au début de la période et ceux de *whigs* et *tories* à la fin du siècle témoignent d'une forte mobilisation politique des élites sociales.

De ce point de vue, la différence avec les élites françaises est assez marquante. Il n'existe plus en Angleterre de différence entre une noblesse de robe et une noblesse d'épée. La création d'une armée permanente est tardive et ne permet pas d'envisager des carrières comparables à celles qui sont offertes à la noblesse continentale, bien que les cadets entrent de plus en plus nombreux dans la *Royal Navy* à partir des dernières décennies du xvii<sup>e</sup> siècle. En revanche, l'aristocratie française ne paraît pas avoir disposé d'une telle autonomie dans la définition de ses responsabilités politiques. Les duc et pairs ont pu exercer une forte influence politique mais il manque sur ce point des études précises.

42

#### UNE CHRONOLOGIE DES MOBILITÉS SOCIALES

Les critères de la richesse foncière, des activités professionnelles et politiques se distinguent assez facilement les uns des autres mais toute la complexité de la question consiste dans leur imbrication et dans les dynamiques à la fois ascendante et descendante que l'on a pu observer. Plusieurs historiens et en particulier Lawrence Stone et John Habakkuk ont suggéré un cadre chronologique assez précis afin de mieux mettre en perspective ces mobilités sociales<sup>15</sup>.

##### 1590-1640

Pour les années comprises entre 1590 et 1640, l'ouvrage de Stone sur la crise de l'aristocratie traditionnelle demeure d'une importance fondamentale, bien qu'une partie de ses conclusions ait été contestée. L'auteur développe avec talent la thèse d'une inquiétude croissante de la *landed gentry* et de la *nobility* vis-à-vis de nouveaux venus qui s'attribuent eux-mêmes le statut de *gentlemen*. Cette angoisse est exprimée par des écrivains comme Thomas Wilson qui dénoncent les intrusions de *yeomen* mal dégrossis dans la gentry, oublieux des hiérarchies naturelles :

15 Lawrence Stone, *The crisis of the aristocracy: 1558-1641*, Oxford, Clarendon press, 1965, 842 p. ; Lawrence Stone, « Social Mobility in England 1500-1700 », *Past and Present*, 33, 1966, p. 17-55 ; Hrothgar J. Habakkuk, *Marriage, debt and the estates system: English landownership, 1650-1950*, Oxford, Clarendon Press, 1994, XIV, 786 p.



Mais les fils [de yeomen], ces petits maîtres, ne se contentent plus de l'état de leurs pères, d'être considérés comme des « yeomen » et appelés Jean et Robert comme tout un chacun : ils ne veulent plus que parader en chausses de velours et pourpoints de soie, et, obtenant d'être admis à quelque « Inn of Court » ou à la chancellerie, veulent à toute force que ce soit injurieux d'être appelé autrement que gentleman<sup>16</sup>.

À l'échelon supérieur, les distinctions traditionnelles entre la *nobility* et la *gentry* sont brouillées par la promotion d'une nouvelle *gentry* dynamique qui a profité de la vente des terres ecclésiastiques et des difficultés financières de l'aristocratie. Les transactions sur le marché foncier connaissent une accentuation au début du XVII<sup>e</sup> siècle avec un pic dans les années en 1620. Stone estime que le montant des terres vendues par 42 Lords de 1560 à 1620 équivaut à celui des terres vendues par la monarchie pour renflouer les caisses de l'État. En conséquence, les liens de clientèles s'affaiblissent et les Lords ne parviennent plus à contrôler les agissements des nouveaux députés. Des personnalités comme les Pelham, les Pym gagnent aux Communes une autorité, un crédit politique renforcés dès les années 1620. Peregrine Pelham (1602, 1650) fait fortune dans le commerce du vin avec le continent et par les contacts dont il dispose dans la ville de Hull, il parvient à la représenter au Parlement de 1641. John Pym (1584-1643) appartient à une famille enrichie par la vente des biens ecclésiastiques. Son père fait l'acquisition d'un domaine dans le Worcestershire, qui s'ajoute au manoir familial dans le Somerset et d'autres terres dans le Hampshire. Pym exprime une haine tenace vis-à-vis de la *nobility* et oppose le faible caractère représentatif de la chambre des Lords par opposition au corps du royaume représenté par les Communes.

La multiplication des titres de noblesse, ainsi qu'une distribution assez libérale des titres de *baronet* et de chevalier, affaiblissent le crédit des élites traditionnelles. On compte sous Jacques I<sup>er</sup>, la nomination de 60 nouveaux chevaliers pour le seul comté du Yorkshire. Le règlement lors de la création des *baronets* en 1611 établit que leur nombre ne doit pas excéder 200 personnes et ne concerne que ceux disposant d'un revenu supérieur à 1 000 £ mais ces dispositions ne sont pas respectées<sup>17</sup>. Les hérauts d'armes chargés de vérifier les titres de noblesse, rapportent qu'en 1634, 78 familles ont rejoint la *gentry* du Lincolnshire depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le Somerset, les effectifs de la *gentry* ont quadruplé

16 Thomas Wilson : «The State of England. Anno Dom. 1600 », ED: F. J. Fisher in *Camden Miscellany*, vol. XVI, Londres, 1936, p. 18-20.

17 P. Roebuck, *Yorkshire baronets*, *op. cit.*, p. 18.

entre 1550 et 1623<sup>18</sup>. L'arbre généalogique des Popham dissimule la modestie de leurs origines, ils s'attribuent des généalogies fantaisistes, remontant aux Saxons et commençant avec Noé. La multiplication des titres de noblesse contribue au discrédit de l'ensemble de l'aristocratie car même au sommet de la hiérarchie, certains nouveaux nobles comme Lord John Mohun (1592-1641), ne possédaient pas la fortune nécessaire pour tenir leur rang. Client du duc de Buckingham, il bénéficie de nombreuses charges dans les Cornouailles comme celle de Juge de paix, de député puis de Lord en 1628. La survivance de son père jusqu'en 1639 lui interdit de disposer des revenus du domaine. Pour subvenir à ses besoins, Mohun multiplie les exactions sur les habitants, les forçant à payer des taxes supplémentaires sur les mines de plomb. À la mort de Buckingham, il est poursuivi pour abus de pouvoir et symbolise aux yeux de l'opposition, une élite dévoyée ayant abdiqué ses responsabilités.

44

L. Stone note cependant que la montée d'une nouvelle *gentry* est relative car elle est surtout liée au déclin de l'aristocratie traditionnelle et aux contradictions qu'elle doit affronter. Son statut et son assise locale étaient entretenus par des dépenses somptuaires ou liées à l'assistance et à l'hospitalité. Les grands magnats sont réticents à s'adapter aux évolutions du marché et notamment de la demande en grain. Ayant privilégié l'élevage ovin, le premier comte de Devonshire voit ses revenus diminuer de moitié au cours de la décennie 1620<sup>19</sup>. Stone évoque la construction de bâtiments extravagants comme la *Country House* de Wilton par le Comte de Pembroke, laissée inachevée en 1625 faute d'argent, ou encore Hatfield House édifée par Lord Salisbury : entre 1607 et 1622 pour un coût de 60 000 £ bien supérieur aux moyens de la famille<sup>20</sup>. Les lois sur le crédit sont également très défavorables aux propriétaires mais ils empruntent néanmoins beaucoup afin de tenir leur rang.

Face à cette crise, l'aristocratie réagit en ordre dispersé. Elle adopte des modes de faire-valoir plus offensifs (augmentation des baux, transformation des statuts des tenanciers au risque de rompre les liens de clientèle et de protection) ou bien elle entame des poursuites judiciaires contre les nouveaux riches. Ainsi dans les dernières années de la décennie 1630, la vente de titre de noblesse est suspendue et la *Star Chamber* accède aux plaintes de Henry Leys, Comte de Marlborough contre Sir Thomas Bennett qui se prétendait être du même

18 Felicity Heal, Clive Holmes, *The gentry in England and Wales, 1500-1700*, London, Macmillan, 1994, 473 p.

19 Stone, *The Crisis*, *op. cit.*, p. 299.

20 L. Stone, *Family and Fortune, studies in aristocratic finance in the 16th and 17th centuries*, Oxford, Clarendon Press, 1979, XVIII, p. 64-91 ; Linda L. Peck, *Consuming Splendor. Society and Culture in Seventeenth-Century England*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, XVI, 431 p.

rang que lui<sup>21</sup>. Bennet doit lui verser en 1637 une amende de 2 000 £. En sollicitant la justice royale, Marlborough ne défend pas seulement son statut mais celui établi par son père. James Ley, le premier comte de Marlborough acquiert tardivement la pairie en 1626 à la suite d'une remarquable ascension dans la justice royale. Il fut juge de paix, puis juge d'assise puis *Chief Justice* dans le tribunal du roi (King's Bench) en Irlande. Client de Buckingham, il fut accusé après 1628 de corruption et d'incompétence. La décision de la *Star Chamber* n'est pas impartiale, il importe de défendre la mémoire d'un serviteur de Charles II contre l'opposition parlementaire. Mais il s'agit d'une réaction tardive et en contradiction avec la politique jusqu'à présent suivie par les Stuart. Ils ont contribué à l'affaiblissement des grands magnats établis sous les Tudor en favorisant des nouveaux venus : des Écossais, des courtisans issus de la petite *gentry* comme le duc de Buckingham. De fait, la monarchie de Charles I<sup>er</sup> aurait aussi contribué à l'affaiblissement de l'aristocratie en laissant ses juges dénoncer l'incompétence ou la corruption des élites comtales. Les juges de paix sont parfois poursuivis par la *Star Chamber* pour corruption. Ainsi Thomas Trockmorton, du Gloucester est accusé d'user de sa position de Juge de paix pour forcer ses tenanciers à quitter son domaine ou à accepter la révision des baux. D'autres grands propriétaires sont condamnés par la même cour pour avoir maltraité le clergé local et résisté aux réformes imposées par l'archevêque Laud<sup>22</sup>.

#### 1640-1660

Le déclenchement de la guerre civile marquerait l'effondrement de l'autorité politique de la noblesse, la majorité des pairs, en soutenant la cause royaliste, aurait accéléré son déclin. Sur 136 Lords, 94 seraient restés fidèles à Charles I<sup>er</sup>. Victime des confiscations de leur domaine, des multiples amendes, ils auraient pris le chemin de l'exil sur le continent auprès du roi ou celui d'un exil intérieur. Viscount Camden doit verser 10 000 £ de pénalité à la fin de la guerre. Aux amendes infligées pendant la guerre civile s'ajoutent les taxes du Commonwealth, comme *The assessment et decimation tax* en 1655 pour tous ceux qui sont suspectés de comploter. On rappellera que la chambre des Lords est supprimée de février 1649 à avril 1660. Les tâches administratives ou de justice sont confiées à des catégories plus modestes d'habitants. Le titre de *baronet* continue d'être distribué, malgré un fort amoindrissement de sa valeur (200 £ en 1648). Mais la guerre civile n'oppose pas une ancienne élite à une *gentry* montante. Les nouveaux *baronets* sont fortement divisés, Roebuck

21 W. R. Prest, *The rise of the barristers: a social history of the English bar, 1590-1640*, 1991.

22 Felicity Heal, Clive Holmes, *The gentry, op. cit.*

évoque pour le Yorkshire les affrontements entre le cromwellien Sir William Strickland contre le royaliste Henry Gooderick. Strickland exerce une charge de juge de paix de 1640 à 1653 et il est fait *baronet* par Charles I<sup>er</sup> en 1641, ce qui traduit les bonnes relations qu'il a entretenues jusqu'alors avec la monarchie. Il semble que cela soit son engagement en faveur des puritains, qui détermine son ralliement à la cause parlementaire. Il s'abstient de siéger lorsque le procès du roi débute en 1649 mais en revanche il apparaît très actif aux Communes lorsqu'il s'agit de dénoncer l'action subversive des *levellers*. La défense de la propriété réclame de plus grandes persécutions à leur rencontre (discours au Parlement de 1656). Strickland rachète une partie des terres confisquées et s'impose à la Restauration comme l'un des plus riches propriétaires de l'East Riding. Henry Goodricke est fait Baronet en 1641, en même temps que Strickland. Il est l'unique fils de Sir John Goodricke, lui-même issu d'une famille établie dans le Yorkshire au xv<sup>e</sup> siècle et qui compte comme ancêtre Thomas Goodryke, l'évêque d'Ely et Lord Chancelier d'Edward VI (1490-1554). La famille exerce au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle les plus hautes charges comtales (*High Sheriff* et *Deputy-Lieutenant* du Yorkshire). Dès 1643, Goodericke place les ressources de la famille au service du parti cavalier et se trouve gravement blessé à la bataille de Bradford le 18 décembre 1641<sup>23</sup>. Gooderick et Strickland montrent deux parcours divergents en dépit d'origines sociales comparables. Les stratégies individuelles, les convictions religieuses semblent l'emporter sur les enjeux fonciers ou la hiérarchie sociale.

Il est par conséquent difficile de connaître le rôle précis joué par la guerre civile dans les processus de mobilité sociale. On sait qu'une grande partie des élites s'est tenue à l'écart du conflit et commence à désertier les fonctions locales. C'est ce qu'a démontré James Rosenheim pour le Norfolk, à travers le parcours d'Horatio Townshend (1631-1687). Il représente le comté pendant toute la durée du *Commonwealth*, mais il se contente de siéger sans soutenir ou condamner explicitement Cromwell. L'honneur que les électeurs lui faisaient en l'élisant pour le comté lui importe plus que la politique partisane. C'est avec le même opportunisme qu'il participe à la restauration de Charles II<sup>24</sup>.

Loin du fracas des armes et des manœuvres partisans, on sait cependant que des changements profonds sont intervenus. J. Habakkuk estime que cette crise créa les conditions d'un renforcement de l'élite foncière, certains auteurs

23 *History of the Goodricke Family. Revised edition: to which is added a copious appendix and a collection of will abstracts. Copious Additions [MSS., printed matter and illustrations]*, Londres, 1897, p. 13.

24 James M. Rosenheim, *The Townshends of Raynham: nobility in transition in Restoration and early Hanoverian England*, Wesleyan University Press, 1989, p. 17-20.

ont même parlé à ce sujet de « résilience »<sup>25</sup>. Les sanctions financières ont pu être atténuées par le recours à des hommes de paille à qui les familles royalistes revendent leur domaine de manière temporaire. Le climat d'insécurité qui sévit dans le pays impose aux grands propriétaires une gestion plus prévoyante de leur terre et c'est pour cette raison que la pratique du *strict settlement* commence à se généraliser. De plus, les droits féodaux, comme le droit de tutelle (*wardship*), est supprimé en 1646. Sa suppression renforce l'autorité des grands propriétaires qui disposent ainsi d'un droit de propriété intégral sur leurs domaines (*estates*). L'endettement des familles royalistes les plus impliquées favorise un élargissement du marché financier, un recours plus systématique aux emprunts et la baisse des taux d'intérêt. Le tassement de la croissance démographique et des prix agricoles avantagent les plus grands propriétaires. Ils sont les seuls à disposer des capacités financières suffisantes pour continuer à agrandir leurs terres, à améliorer le rendement. La décennie 1650 amorcerait donc le triomphe d'une élite foncière recomposée autour d'un pôle supérieur (les grands magnats et leurs *estates*) et un pôle inférieur (les *squires*).

#### 1660-1700

La pratique du *strict settlement* se généralise sous la Restauration, en 1680 elle s'applique aux 2/3 des contrats de mariage. J. Habakkuk prend comme G. Trevelyan l'exemple des Beaufort. Il rapporte que le traité de mariage en 1657 d'Henry Russel, fils aîné du second marquis ne mentionne pas clairement les nouvelles règles successorales, mais elles sont clairement spécifiées en 1682 lorsque son propre fils se marie avec Rebecca Child, la fille cadette de Sir Josiah Child. Elle apporte une dot de 50 000 £ et Henry Russel accorde à ce couple une rente de 2 000 £ annuelle sur ses domaines<sup>26</sup>. La généralisation du *strict settlement* contribue à une réduction du marché foncier, une augmentation du coût d'achat et une fragilisation des petits propriétaires qui se poursuit jusqu'à la fin de la période. Les gros fermiers, les marchands auraient vu leur ascension compromise en raison de l'accaparement du marché foncier par les grands propriétaires et se seraient contentés des charges locales délaissées par la grande aristocratie. Ainsi, une grande part de la *upper gentry* ne s'implique plus dans collecte de la *Land Tax* après 1690. Au début du xviii<sup>e</sup> siècle, plus de la moitié des élites comtales sollicitées pour être juges de paix ne répondent plus à la convocation. En revanche, elles participent activement à

25 Peter Roebuck, « The resilience of the landed elite [review article] », *Irish Economic and Social History*, 13 (1986), p. 101-107.

26 J. Habakkuk, *Marriage*, *op. cit.*, p. 19, 194 ; John V. Beckett, « The decline of the small landowner in England and Wales, 1660-1900 », in Francis M. L. Thompson, (ed.), *Landowners, capitalists and entrepreneurs: essays for Sir John Habakkuk*, Oxford, 1994, p. 89-112.

la distribution des charges de cour ou dans l'administration et aux élections des Communes. La réputation de la *landed elite* ne tient plus seulement à l'étendue de leur réseau de patronage local ou domestique mais à leur capacité d'obtenir pour leur proche des charges à Whitehall, dans les départements d'État. Pour poursuivre la modernisation de leur domaine, obtenir du roi des gratifications, il devient essentiel de disposer de relais dans la Chambre des Communes. Pour des familles possédant plusieurs domaines dans divers comtés, comme les Winchester (Hampshire) ou Lord Robartes (Cornwall), il était assez aisé d'obtenir l'élection d'un frère cadet ou d'un client dans les comtés ou les bourgs, afin qu'ils interviennent dans le renforcement de leur *estates*. Ainsi 200 actes privés votés entre 1660 et 1688 concernent le statut juridique ou l'aménagement des exploitations<sup>27</sup>. Ainsi le Comte de Winchelsea demande à Sir Edward Dering en septembre 1660 « d'obtenir que la loi pour l'établissement de ma propriété dans le nord soit votée dans la chambre aussi vite que possible »<sup>28</sup>.

L'attrait croissant de l'élite foncière et de sa clientèle pour des charges de cour ou des sièges dans les Communes est également encouragé par la monarchie et les ministres. D'une part, il importe de récompenser les élites restées fidèles à la cause Stuart. D'autre part, il devient indispensable de mieux piloter l'activité législative par le biais de *placemen*, ces députés élus avec le soutien du gouvernement et gratifiés de charges publiques. Ainsi le renforcement de la Chambre des Communes et des grands propriétaires n'entraîne pas une ruralisation de leur mode de vie et de leur activité. Les séjours auprès du roi ou à Westminster se font plus longs et nécessitent des investissements immobiliers, notamment dans la partie occidentale de l'agglomération de Westminster où se trouve le Parlement. Westminster forme le creuset dans lequel les élites foncières renforcent leur homogénéité par le biais d'union matrimoniale ou l'exercice de charge publique. Pour la grande *gentry* et pour la noblesse, le marché matrimonial s'étend à présent à l'ensemble du pays et s'organise à partir des occasions créées par la vie mondaine de Londres (les promenades de Saint James's Park, les courses à Newmarket) ou dans la ville de Bath qui se développe à la fin de la période. Il importe de souligner que même pour une *gentry* modeste comme celle du Glamorgan, Londres représente

27 Julian Hoppit *A land of liberty?: England, 1689-1727*, Oxford, 2000, p. 365-368.

28 Andrew Swatland, *The House of Lords in the reign of Charles II*, Cambridge University Press, 1996, p. 124 ; Christopher Clay, « Property, settlements, financial provision for the family, and sale of land by the greater landowners, 1660-1790 », *Journal of British Studies*, 21:1 (1981), p. 18-38.

un centre d'attraction puissant<sup>29</sup>. De même les élites se distinguent par une connaissance plus intime et plus fréquente du continent, que ce soit par le Grand Tour pour les plus aisés, par la diplomatie ou l'armée pour les cadets ou la moyenne *gentry*. Parallèlement de grandes demeures sont construites au cœur des propriétés et séparées du reste de la communauté locale par de vastes jardins, des parcs. William Blathwayt (1650-1717), fils d'un modeste *attorney*, s'emploie comme administrateur et diplomate sous Jacques II et Guillaume III. Il fait construire une résidence classique et un parc de cerfs à Dyrham Park dans le Gloucestershire<sup>30</sup>. Les familles occupent ces résidences pendant la belle saison, de mai à septembre. Bien entendu, ces alternances saisonnières ne sont pas systématiques. Lorsque la vie politique à Londres devient tumultueuse, notamment lors de la crise de l'Exclusion en 1678, les personnalités trop impliquées dans l'opposition ou ne tirant pas suffisamment parti des grandes charges publiques, quittent la capitale pour quelques années et se consacrent personnellement à la mise en valeur de leurs domaines. C'est le cas du premier vicomte Horatio Townshend qui se retire dans son domaine de Raynham dans le Norfolk, après avoir été Lord Lieutenant et s'être imposé dans la Chambre des Lords comme un membre actif du parti *whig*. Il participe aux côtés de son régisseur Philip Lowke à une gestion plus rigoureuse de ses domaines et parvient à réduire de plusieurs dizaines de milliers de livres ses dettes accumulées depuis 1650<sup>31</sup>.

Mais dans l'ensemble le renforcement des élites foncières à la fin du siècle se traduit par une plus grande fermeture en particulier aux marchands et aux négociants. La fréquentation des universités, la pratique du grand tour ne sont pas du goût des élites négociantes. Les sièges au Parlement se ferment aux *outsiders*. Alors que sous la Restauration, les grandes villes portuaires, comme Bristol ou Londres, sont représentées par des négociants, de nouvelles mesures, notamment l'acte de qualification de 1711, excluent du Parlement tous les députés ne possédant pas 600 £ de rente, tendant à limiter la présence du « *moneyed interest* ». Au cours du siècle, il semble donc que l'aristocratie anglaise est fragilisée par l'afflux de *newcomers* et par des rapports conflictuels avec la monarchie. Une meilleure gestion des ressources foncières, des nouvelles règles de pratiques successorales transforment la *upper gentry* et la *nobility* en une *landed elite*, qui exercerait un véritable monopole sur les charges publiques nationales et un contrôle sur une grande part du marché foncier. Cette élite

29 Philip Jenkins, *The making of a ruling class. The Glamorgan gentry 1640-1790*, Cambridge, 1983, 353 p.

30 G. A. Jacobsen, *William Blathwayt, a Late Seventeenth Century English Administrator*, New Haven (CT), 1932.

31 J. M. Rosenheim, *The Townshend of Raynham*, *op. cit.*, p. 97-104.

renforce sa domination au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et se trouve tardivement ébranlée par la montée de classes moyennes<sup>32</sup>.

#### L'IDENTITÉ PLURIELLE DES ÉLITES ANGLAISES

Ce découpage chronologique présente l'avantage d'apporter une grande clarté à des questions complexes et permet de situer dans le temps la montée de la *gentry*, la création d'une *landed elite*, le rôle de l'état et du droit successoral dans les fortunes familiales. Mais ce découpage présente plusieurs faiblesses. Il nous conduit à sous-estimer les éléments de continuité au cours de la période et il ne prend pas en compte les différences entre les échelles locales, comtales et nationales.

50

Au sujet de la chronologie, on rappellera que la *landed elite* est continuellement caractérisée par une grande fragilité démographique. 203 familles reçoivent le titre de *baronet* sous Jacques I<sup>er</sup>, un tiers de ces familles a disparu en 1700. 1/3 seulement possède le titre en descendance directe. Le déclin du nombre de pairs est tel à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que la monarchie crée 72 pairies entre 1700 et 1739. Cette vulnérabilité a peut-être permis d'avantager la nouvelle *gentry* montante dans la première partie du siècle mais elle permet aussi de relativiser la fermeture de la *landed elite* à la fin de la période. Les effets du *strict settlement* s'en trouvent amoindris dans la mesure où 22 % des fils de pairs nés entre 1660 et 1680 sont célibataires. Dans le Northamptonshire, 40 % des propriétaires nés après 1650 n'ont pas de descendant. Le risque de dispersion ou de vente reste donc important. Au début de la période, il convient aussi de relativiser l'idée que la *nobility* se serait plus difficilement adaptée à la montée des prix agricoles. On ne peut résumer la gestion des grands propriétaires à une alternative entre l'exploitation de leur tenancier ou la faillite. Même dans les temps de crise du début du siècle, il importe de ménager de bonnes relations avec les tenanciers. Les tenures de très court terme entraînent un moindre investissement des fermiers dans l'exploitation et ce n'était donc pas dans l'intérêt des propriétaires de réduire systématiquement la durée des baux. Le renforcement de la *Landed elite* est aussi contesté par des études plus récentes qui soulignent à travers diverses trajectoires familiales l'impact considérable des pénalités infligées aux royalistes. Charles Stanley (1628-1672), le huitième comte de Derby ne retrouve pas ses terres confisquées pendant la guerre. Après une longue période d'attentisme passée dans son domaine de Bidston (Cheshire), il participe à la

32 Ellis Archer, Wasson, « The penetration of new wealth into the English governing class from the middle ages to the First World War », *Economic History Review*, 2<sup>nd</sup> ser., 51 (1998), p. 25-48.



tentative avortée du soulèvement de George Booth en 1659. À la Restauration, aucune loi ou décret ne vient annuler les transferts fonciers réalisés dans la décennie précédente. Il obtient en compensation la charge de vice-Amiral du Cheshire et une partie des terres familiales dans l'île de Man<sup>33</sup>. Après 1660, on rappellera que les grands propriétaires sont aussi fragilisés par l'augmentation des taxes foncières (*Land Tax*) votée après 1689 et la stagnation des revenus agricoles. Certains grands magnats comme le comte de Middleton (1649/50-1719) se trouvent très endettés. D'origine écossaise par son père, il s'est pourtant inséré, par un mariage avec la tante de Charles Talbot, le futur duc de Shrewsbury, dans la noblesse anglaise. Il exerce la charge de Secrétaire d'État de 1684 à 1686. En 1685, il dispose d'un revenu de 2 854 £ provenant d'un domaine dans le Shropshire, mais il doit rembourser des dettes de plus de 4 941 £<sup>34</sup>. Certaines études, notamment dans le Lincolnshire, dans le Cumberland, ont démontré le maintien d'un marché foncier assez fluide. La concurrence des gros fermiers, des marchands, de financiers reste importante et fut sous-estimée par Stone<sup>35</sup>.

#### *Landed elite* ou *ruling elite* ?

En outre, son cadre d'analyse limité à trois comtés ne pouvait prendre en compte des changements plus complexes, à l'échelle nationale et locale.

Sur l'ensemble du royaume, l'appellation de *landed elite* s'inscrit dans un contexte de politique partisane, opposant les *whigs* et les *Tories* au Parlement. Malgré la dénonciation du *moneyed interest*, l'argent, qu'il provienne de la terre ou de la gestion de la dette publique, s'est imposé comme le principal critère de distinction. De ce point de vue, les grandes fortunes sont autant fondées sur la création de grands *estates* que sur l'investissement de la *nobility* et de la *county gentry* dans les charges gouvernementales dont elles sont loin d'avoir le monopole. L'analyse de l'activité législative sous la Restauration par Julian Hoppit, a considérablement relativisé l'emprise de la *Landed elite* sur la chambre

33 Barry Coward, *The Stanleys, Lord Stanley and Earls of Derby, 1385-1672*, Chetham Society, 1983 ; Barry Coward, « Crisis of the Aristocracy in the sixteenth and early seventeenth centuries? The case of the Stanleys, Earls of Derby, 1504-1642 », *Northern History*, 1982, p. 54-77.

34 Gordon Edmund Mingay, *English landed society in the eighteenth century*, Londres, Routledge and K. Paul ; Toronto, University of Toronto press, 1963, 392 p.

35 « First, though not on anything like the scale, or as universally, as was once believed, estates did get bigger in this periode, maintaining a long gradual process that took place from the fifteenth to the nineteenth centuries. Secondly, the century after 1660 was not one of exceptional stability. People continued to cross the gulf into the class of "gentlemen" as they had done before 1640 ». Barry Coward, *Social change and continuity: England 1550-1750*, Londres, Longman, 1997, p. 50. Donald C. Coleman, « The « Gentry » controversy and the aristocracy in crisis », *History*, 51:172, 1966, p. 165-78.

des Communes<sup>36</sup>. Le pourcentage des lois sur les propriétés effectivement acceptées par le parlement ne dépasse pas 48 %. Ce taux assez bas ne s'explique pas par l'opposition des élites mercantiles, mais par la profonde division des élites sur la définition d'un intérêt national. Elles restent partagées sur le bien-fondé des enclosures, sur les avantages de la production lainière ou sur la répartition des taxes. Ces différences s'expliquent en fonction des liens de proximité noués avec les négociants, les entrepreneurs textiles et les ministres. L'expression de *landed elite* risque de placer la propriété foncière comme l'unique critère de définition des élites, et elle conduit plusieurs historiens l'associer à l'expression de *ruling elite* afin de mieux souligner la dimension politique et administrative des mobilités sociales<sup>37</sup>.

52

En ce qui concerne l'échelle locale ou urbaine, le risque est grand de réduire la figure du *gentleman* à celle du propriétaire terrien. Stone compare la *Landed elite* à un « boa » qui absorberait une partie des catégories montantes en deux ou trois générations mais qui n'accepterait pas d'autres acceptions possibles du terme de *gentleman*<sup>38</sup>. Il admettait en effet que certains nouveaux venus comme Samuel Pepys, le célèbre administrateur de la *Navy*, accompagnait sa signature du titre de *squire*. Mais il s'agissait pour Stone d'une excentricité et d'une revendication qui n'avait aucune valeur officielle. Cependant si l'on considère qu'une petite minorité de l'élite urbaine ou mercantile rejoint les *squires* ou les grands magnats, qu'advient-il de la majorité ? Les spécialistes de l'histoire urbaine ont utilisé les monuments urbains, les inventaires après-décès, les registres fiscaux (comme la *Hearth Tax*) pour mettre en valeur le recours plus fréquent au terme de *gentleman*. La suppression des *Visitation pedigree* en 1688 accentue cette diffusion. L'État royal anglais abdique toute ambition de contrôle du degré de *gentility* des élites politiques. Loin d'être un phénomène limité à une poignée d'ambitieux comme Pepys, la généralisation de l'expression de *gentleman* concerne la plupart des villes moyennes. Les élites de Bath, de Coventry, de Northampton estiment également appartenir à la *gentry*. Mais de quelle *gentry* parle-t-on ? Il existait une *pseudo-gentry* selon l'expression ambiguë d'Alan Everitt, qui n'était pas liée aux nombres d'acres possédés ou à un mode de vie rural mais à l'engagement politique au sein de corporations urbaines autonomes. L'étude de F. J. Ruggiu sur Chester permet d'établir l'existence

36 Julian Hoppit, « The landed interest and the national interest, 1660-1800 », in Julian Hoppit, (éd.), *Parliaments, nations and identities in Britain and Ireland, 1660-1850*, Manchester University Press, 2003, p. 83-102.

37 James M. Rosenheim, *The emergence of a ruling order: English landed society, 1650-1750*, Londres, Longman, 1998, XIII, 290 p. ; P. Jenkins, *The making of a ruling class*, op. cit.

38 L. Stone, *Open Elite? op. cit.*, p. 28.

d'une « *gentry* civique ». « À Chester, une génération entière, poussée par les luttes intenses des années 1640, fut assimilée dans la hiérarchie sociale locale, à la *gentry* comtale »<sup>39</sup>. Cette reconnaissance est officielle et enregistrée par les hérauts du roi lors de la *Visitation* de 1663. Cette *gentry* particulière est aussi animée par les mouvements ascendants et descendants qui travaillent les élites politiques.

Ainsi George Booth, juriste de Chester est le petit-fils de Sir George Booth. Ce dernier, pour avoir tenté un soulèvement royaliste en 1659, est récompensé par une pairie à la Restauration. Par le biais de son grand-père, George Booth garde un pied dans la noblesse et entretient notamment des liens avec Comte Warrington mais en même temps, il succède à son père à la charge de clerc de Chester et s'implique activement dans la vie municipale, auprès des *aldermen* et des *freemen*. Dans le cas d'une dynamique ascendante, on a l'exemple de Robert Brerewood : le petit-fils d'un gantier, fils d'un maire de Chester. Il étudie à Oxford puis à Middle Temple en 1615, il est ensuite désigné juge du roi dans le Nord et son engagement en faveur de Charles I<sup>er</sup> lui permet de devenir chevalier en 1643 et d'épouser la fille de Sir Randle Mainwaring, dont les origines remonteraient à la conquête normande. Dans les rôles de la *Hearth tax*, on peut constater une augmentation de cette *gentry* urbaine : elle passe de vingt-deux personnes en 1665 à cinquante-quatre personnes en 1747. Cette croissance d'une élite urbaine parallèle à la *landed elite* se confirme dans d'autres villes telles que Ipswich, Shrewsbury et plus tardivement à Canterbury<sup>40</sup>.

Le milieu urbain, transformé par l'élargissement des rues, la construction de hall de villes, de théâtre, devient le creuset d'une *gentry* urbaine qui n'est pas absorbée par les grands propriétaires environnants. Cette *gentry* peut posséder des terres, adopter des pratiques successorales comparables, mais elle maintient sa spécificité. À Northampton, les Mulliners, les Jeffcutts ont coexisté pendant plusieurs siècles dans la ville, unis par le biais d'alliances matrimoniales ou par des engagements politiques communs tout en préservant un mode de vie différent des élites rurales. En fait, l'essentiel de la démonstration de Stone repose sur l'étude de l'échelle comtale, et le cadre urbain permet d'envisager la coexistence de diverses catégories de la *gentry*. C'est en considérant cette échelle que l'on pourra mieux étudier la mobilité sociale des juristes, des docteurs, de clercs et de certains artisans et de négociants. À ce sujet, on terminera par une citation d'Alan Everitt :

<sup>39</sup> François-Joseph Ruggiu, *Les Élites et les villes moyennes*, op. cit., p. 92.

<sup>40</sup> *Ibid.*, « La *gentry* anglaise : un essai de définition au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », XVII<sup>e</sup> siècle, 197, 4, p. 775-795.

Il semble que dans le cas des familles mercantiles, comme pour la *upper gentry*, les historiens ont été éblouis par des *success stories* exceptionnelles, comme les histoires de riches marchands qui se seraient imposés dans la haute *gentry*, mais ils n'ont pas assez prêté attention à ce groupe bien plus important de modestes marchands qui ont survécu, ont fondé des dynasties et préservé une identité urbaine distincte. Leur pouvoir, au sein de la communauté, venait de ce qu'il composait un véritable groupe social<sup>41</sup>.

54

Pour répondre à la question formulée dans l'introduction, il existe bien un processus de différenciation accélérée entre les élites française et anglaise au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'idée répandue selon laquelle l'aristocratie anglaise serait plus ouverte aux nouvelles élites mercantiles, a été considérablement nuancée. Stone a souligné les difficultés et la lenteur de l'intégration des élites marchandes dans l'aristocratie foncière. De plus, le rôle essentiel de l'État, les liens entre la *gentry* et la *nobility*, l'importance des charges publiques, l'investissement dans l'agriculture, sont autant de critères qui nous conduisent à admettre l'existence de nombreux points communs entre les élites anglaises et françaises. Il semble que le trait le plus distinctif des élites anglaises au XVII<sup>e</sup> siècle, ait été la coexistence de plusieurs acceptions de la qualité du *gentlemen* et du renforcement d'une *gentry* urbaine qui tenait à marquer sa différence avec les élites rurales. De ce point de vue, le rôle du politique, envisagé sur plusieurs échelles (locales, comtales et nationales), est un facteur essentiel et souvent négligé, dans la mobilité sociale des élites anglaises.

---

41 A. Everitt, *Perspective in English Urban History*, p. 11.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Jean-Marie Constant</b>	
Préface .....	7
<b>Francis Brumont</b>	
Les élites paysannes .....	9
<b>Stéphane Jettot</b>	
Les logiques d'intégration au sein des élites sociales anglaises au XVII <sup>e</sup> siècle.....	33
<b>Laurent Coste</b>	
Les oligarchies municipales en France au XVII <sup>e</sup> siècle.....	55
<b>Bartolomé Bennassar</b>	
Les élites en Espagne au XVII <sup>e</sup> siècle (noblesse, clergé et villes) .....	77
<b>Araceli Guillaume-Alonso</b>	
L'Espagne de Philippe IV : Siècle d'Or des lettres et des arts dans une société en crise.....	89
<b>Charles Mazouer</b>	
Théâtre et société au XVII <sup>e</sup> siècle en France .....	107
<b>Jean-Pierre Gutton</b>	
L'assistance en France, en Angleterre et en Espagne au XVII <sup>e</sup> siècle. ....	121

